

Conseil de Quartier le compte-rendu

Marendiers

Réunion du lundi 5 février 2018 – Groupe Scolaire Les Marendiers



Corinne VINCENT
coprésidente habitante

Amandine GAILLARD
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la police municipale :

• **Barrières Chemin de Saint-Martin** : les conseillers de quartier souhaiteraient savoir si elles sont fermées le dimanche durant toute l'année. Le policier municipal répond qu'un arrêté a été pris prévoyant sa fermeture pour tous les dimanches de l'année. Les conseillers précisent que ces mêmes barrières ont été fermées pour le cross des pompiers, sans information préalable, auprès des habitants. Le policier municipal indique que faute de stationnement suffisant à proximité et en raison de la présence de nombreux cars, il a été effectivement décidé de fermer ces barrières pour cette manifestation.

• **Portion de la rue Gustave Flaubert partant de la rue du Grisard jusqu'à l'intersection avec la rue Gustave Courbet** : les conseillers de quartier demandent si les riverains peuvent l'emprunter en double sens. Le policier municipal précise que l'arrêté indique que cette rue est en sens unique et que d'un point de vue réglementaire c'est l'arrêté qui fait foi. Néanmoins, d'un point de vue pratique et pour les riverains, il peut être considéré que cette portion de rue est à double sens. En effet, le sens interdit est indiqué uniquement en entrée de rue sur Grisard et un riverain de la rue Flaubert pourrait redescendre jusqu'à

la rue Courbet. Par contre, en cas d'accident, l'arrêté l'emporte sur cette coutume. Les conseillers de quartier demandent donc que la signalisation soit renforcée. Les riverains seront informés et associés à cette mise en œuvre.

Un conseiller de quartier remercie la police municipale pour les passages fréquents dans le secteur qui permettent de garantir la sécurité des riverains.

• **Rue Gustave Courbet** : un habitant évoque des troubles occasionnés par des regroupements de personnes qui laissent les lieux insalubres. Le policier rappelle qu'il est important de téléphoner au 04 78 20 00 95 pour signaler ces faits.

• **Sortie de la rue Gustave Flaubert vers Manissieux sur la gauche à l'angle** : une conseillère de quartier indique que 2 quilles ont été enlevées et les trous sont restés en l'état. Elle souhaiterait que les quilles soient remplacées ou qu'un autre aménagement soit mis en place. Cette question sera étudiée par le service voirie de la Ville.

• **A l'angle de la rue du Grisard et Octave Feuillet** : une caméra de vidéo-protection vient d'être installée à l'angle de la rue du Grisard et Octave Feuillet. Les riverains en ont été informés par courrier.

Le policier évoque aussi la procédure du rappel à l'ordre qui va être mise en œuvre par Monsieur le Maire suite à des dégradations commises par un collégien sur le véhicule d'un particulier.

➤ Retour sur la fête des Lumières et perspectives 2018

Les conseillers de quartier qui ont participé à cette initiative font un bilan positif de cette édition de la fête des lumières. Le partenariat avec les conseillers de quartier Ménival/La Cordière est très enrichissant. Cette année, plus de 400 personnes se sont rassemblées sur la placette devant le centre commercial rue Louis Braille. L'année prochaine, des améliorations seront apportées sur le parcours, la mobilisation des parents d'élèves et l'organisation de la collation à la fin. La Ville remercie les conseillers de quartier

qui ont rendu possible cette manifestation populaire.

➤ Point sécurité routière rue Cuvier et solutions étudiées par la Ville

Lors de l'assemblée de quartier, de nombreux habitants ont alerté la Ville sur la dangerosité de la rue Cuvier pour les familles qui se rendent au groupe scolaire des Marendiers à pieds. La Ville rappelle que la mise en sens unique de cette rue est une condition indispensable à la réalisation de travaux d'aménagement permettant sa sécurisation. La Ville et la Métropole travaillent sur 2 propositions à savoir :

- Sens unique nord sud : Puits vieux vers Grisard, avec la réalisation de 12 places de stationnement

- Sens unique sud nord : Grisard vers Puits Vieux avec la création de 15 places de stationnement.

Les deux propositions sont prévues avec le marquage du stationnement d'un côté et un cheminement piéton de l'autre. Pour 2018, tout pourrait être réalisé en marquage peinture. Si la solution fonctionne bien, la Métropole pourra installer des barrières garde corps pour sécuriser encore plus le cheminement piéton. En revanche, la Ville précise qu'il n'a jamais été question de mettre la rue Descartes en sens unique. Les conseillers de quartier et les riverains seront concertés prochainement sur ce projet.

➤ Poursuite de l'action droits et responsabilités

Cette action a été mise en place en 2013 suite à des incivilités commises par des collégiens. Elle s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance et consiste en l'intervention en binôme d'un conseiller de quartier et d'un juriste de l'association « Le Mas infos, droits victimes de Saint-Priest », sur les questions de civisme, de justice, de responsabilité des mineurs et d'engagement citoyen. Une formation a eu lieu le 7 février dernier afin de permettre à tous les conseillers de quartier qui le souhaitent d'intervenir dans les collèges. Plusieurs conseillers des Marendiers sont engagés dans cette démarche qui se poursuivra début mars en direction des classes de 5^e et de CM2 du secteur.

► Information mairie : poursuite du plan nature, activités de la maison de vélo, réunion Parc Mandela et 50 ans de Bel Air nettoyage de printemps

- La Ville évoque le plan nature composé de 15 actions concrètes permettant de promouvoir la nature, d'encourager la production vivrière en ville et de préserver la biodiversité. Ce projet a été présenté lors de la rencontre annuelle des conseils de quartier. Dans ce cadre, la Ville va réaliser en partenariat avec les conseils de quartier, une carte verte permettant de recenser notamment les espaces de nature, les sites remarquables, les sentiers. Le cahier des charges pour réaliser ce recensement a été transmis aux conseillers de quartier.

- La Ville informe les habitants de l'évolution du concours des balcons fleuris avec la création de nouvelles catégories : pieds d'immeuble, jardins de poche, jardins potagers et communique sur le troc de plantes qui aura lieu le samedi 28 avril prochain en matinée devant le centre commercial 8 à 8 à Bel Air.

- Aussi, dans le cadre de l'aménagement du Parc Nelson Mandela dont les travaux démarreront cet automne, un verger municipal participatif composé de 25 arbres sera planté. La Ville recherche des volontaires afin de former une section locale de l'association des croqueurs de pommes, afin d'entretenir ces arbres fruitiers. Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent la mission développement durable de la Ville au 04 72 23 48 30

- Des animations sont prévues les samedis 7 avril, 12 mai et 9 juin dans tous les quartiers avant l'ouverture de la maison du vélo.

- Concernant les 50 ans de Bel Air, la Ville et les partenaires proposeront de nombreuses animations entre mars et septembre pour fêter cet anniversaire et faire connaître le quartier à tous les habitants voire au-delà. Les habitants qui souhaitent s'investir dans le projet et participer à l'exposition qui sera constituée grâce à des témoignages et photos d'époque peuvent prendre contact à l'adresse 50ansbelair@mairie-saint-priest.fr

- **Le nettoyage de printemps aura lieu le 31 mars à partir de 9h30.** Les habitants qui souhaitent y participer sont invités à rejoindre les conseillers de quartier sur le parking du Fort rue de la Cordière.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

Un conseiller de quartier demande des informations sur le survol par un drone des habitations du secteur des Marendiers. Monsieur le Maire indique que les riverains ont normalement été informés par courrier de cette démarche. Il s'agit d'un partenariat avec ERDF permettant de détecter les points sensibles sur chaque maison concernée afin de proposer un diagnostic et des préconisations pour lutter contre les pertes d'énergie. Les habitants ont été invités à la restitution de ce diagnostic le 8 mars dernier.

• **Angle rue Courbet :** un riverain évoque une bosse sur la voirie dangereuse pour les piétons et joggeurs. La Ville indique que ce problème vient d'une racine d'un arbre du propriétaire de la maison d'à côté. La Métropole reprendra contact avec le propriétaire.

Une conseillère de quartier souhaite que la Ville communique davantage sur les bonnes pratiques à mettre en place à l'encontre du frelon asiatique. La Ville évoque aussi les actions qui seront prochainement mises en place en lien avec l'entente interdépartementale de démoustication contre la prolifération du moustique tigre.

► Rappel du fonctionnement des conseils de quartier et rôle des groupes de travail

Monsieur le Maire rappelle que le fonctionnement des conseils de quartier repose sur une charte qui a été votée en conseil municipal et signée par tous les coprésidents. Il rappelle les missions des conseils de quartier qui peuvent émettre des avis et faire des propositions dans des domaines variés comme la voirie, l'urbanisme, l'environnement et l'amélioration du cadre de vie. Le Maire indique que certes les conseillers de quartier des Marendiers sont impactés par les nuisances aériennes et le projet de shunt de Manissieux, dossiers sur lesquels ils peuvent travailler mais rappelle que l'action du conseil ne doit pas se limiter à cela. Des actions positives en termes d'animation et de vivre ensemble doivent pouvoir émerger. Et sur ces deux dossiers que sont le shunt et le Piaggio, le Maire appelle à ce que toutes les parties réunissent leurs forces plutôt que de

multiplier les commissions et initiatives qui peuvent créer de l'éparpillement.

► Point d'étape du groupe de travail nuisances aériennes/avions Piaggio

Monsieur le Maire évoque les échanges récents avec la société qui mandate Oyonnair pour sa mission de transports de dons d'organe et rappelle que l'utilisation du Piaggio n'est pas prévue par cette convention. Il indique que suite à des contacts avec Vinci Aéroport, son directeur a adressé un courrier à Oyonnair pour demander le départ du Piaggio de l'aéroport de Bron. En parallèle, la Ville a indiqué qu'il n'y aurait aucun permis délivré pour des activités liées à l'aéroport tant que le départ de l'appareil ne sera pas garanti. La Ville poursuit sa mobilisation sur ce dossier en impliquant aussi les maires des communes voisines comme Bron et Décines. Le Maire rappelle aux conseillers de quartier qu'il souhaite utiliser toutes les solutions administratives, légales, pacifiques et politiques avant d'engager des actions plus fortes et encourage les conseillers à ne pas engager de démarches qui pourraient mettre en péril la cohérence de cet engagement. Les conseillers de quartier et riverains seront informés des suites de ces actions et invités à une mobilisation si nécessaire. Le Maire indique que deux associations : l'AIL du Fort et Lucona s'impliquent sur ce dossier et invite les conseillers qui le souhaitent à les rejoindre pour amplifier leur action.

► Informations sur le Shunt de Manissieux et actions de la Ville

Monsieur le Maire rappelle que si le déclassement de l'A6/A7 est un projet qui va dans le bon sens, les conséquences sur Saint-Priest ne sont pas acceptables. Des zones naturelles seraient ainsi menacées. Il informe les conseillers de quartier des rencontres importantes qui auront lieu prochainement avec le président de la Métropole et le préfet et indique qu'il a sollicité une entrevue avec la ministre des transports. Monsieur le Maire demande aux conseillers de quartier de ne pas prêter attention aux fausses informations qui se répandent sur ce sujet et qui laisseraient penser que le shunt est acté.

VILLE DE SAINT-PRIEST ►

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier « Marendiers » c'est...

19 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

BLANCHEMANCHE C., BIED A.-M., COCHET P., D'AGOSTINI M.-H.,
DARMOCHOD M.-S., DERKAOU M., DURAND P., GUEDEFIN P., GUILLAUD M.,
MARANO M., MERCEY A., OLCZAK J.-A., PONTIER J.-L., PREVOST B., RAOUX C.,
VERISSEL A., VINCENT C., VITO M., ZAMBARDI S.



